



DUNKERQUE ECHECS

Association déclarée n°W594005210

SIRET 804 966 398 00013

Siège social : MVA, rue du 11 Novembre 1918 – 59140 Dunkerque

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 juin 2023

25 présents et 2 représentés sur les 78 membres (35%), voir la feuille de présence.

Le quorum de 25% pour l'assemblée générale ordinaire est atteint.

L'approbation se fait à la simple majorité : 14

Les membres du Comité Directeur, Messieurs WARYN, FOUASSIER, QUESNEY et MAUGENEST sont présents.

Mr Eloi RELANGE, Président de la Fédération Française des Echecs, s'excuse de ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale.

Mr Philippe BLOT, Président de la Ligue des HDF du Jeu d'Echecs et Vice-Président du Comité Départemental du Jeu d'Echecs 59 (CDJE59) est présent et représente Mr Jean-Pierre LEMOINE, Président du CDJE59.

Mme Fabienne CASTEL, maire de Mardyck, représente la Ville de Dunkerque à l'assemblée générale cette année.

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 19h05.

Le Président MAUGENEST fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé, selon le document projeté en séance et joint au compte rendu.

Monsieur BLOT précise que la croissance du club de Dunkerque ne se fait pas au détriment des autres clubs de la zone. Toutes les entités ont une dynamique positive.

Le Président soumet au vote le rapport moral.

Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 27, unanimité

Le rapport moral est approuvé. Il sera mis en ligne sur le site internet.

Le Vice-Président FOUASSIER présente le rapport sportif de la saison. Document également joint au compte rendu. Le Vice-Président constate que les championnats pour les jeunes ont été cette année organisés à Cappelle La Grande, rendant plus facile la participation de nos joueuses et joueurs.

Le Trésorier WARYN fait lecture du rapport financier en s'appuyant sur le Compte de Résultat et le Bilan de l'exercice écoulé. Ces documents sont joints au compte rendu.



DUNKERQUE ECHECS

Association déclarée n°W594005210

SIRET 804 966 398 00013

Siège social : MVA, rue du 11 Novembre 1918 – 59140 Dunkerque

Le Trésorier explique que certaines dépenses de 2022 n'ont pas été acquittées en 2022, car non facturées, et le seront en 2023. Le résultat affiché est donc en excès par rapport à une situation de référence.

Le Président informe que depuis le début de l'année 2023, les charges locatives 2022 et T1 2023 ont été facturées et que le club a dépensé plus de 1500 € en achat de matériel.

Madame CASTEL encourage le Bureau à se tourner également vers d'autres financeurs, tel que par exemple le département pour soutenir l'achat de matériel dans le cadre de la croissance de la structure.

Un adhérent se demande pourquoi les formulaires de demande de subvention ne sont pas identiques quelle que soit l'entité, entre ville, communauté urbaine, département et région. Cela complique les démarches pour les Bureaux d'association. Madame CASTEL explique que la Ville et la CUD ont fondu leur formulaire en un. Concernant le Département et la Région qui ont d'autres attributions, les attentes de leurs services peuvent alors être différentes. Monsieur BLOT abonde en expliquant que des démarches distinctes sont aussi demandées pour des soutiens financiers à projet par le CDJE59 ou la Ligue des HDF du Jeu d'Echecs.

Le Président soumet au vote le rapport financier.

Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 27, unanimité

Le rapport financier est approuvé.

Le Président explique qu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2022, des adhérents se sont manifestés auprès du Bureau pour proposer des initiatives nouvelles, pour renforcer la dynamique de notre association. Ainsi Vincent VALLET a mis en place la Classe Echecs et Julien HOLVECK a repensé la stratégie de communication. Le Président propose partager ces expériences.

Le Président invite Vincent VALLET à prendre la parole. Ce dernier présente le dispositif Classe Echecs imaginé et mis en place et en dresse le bilan après une année. Il n'est pas en mesure de reconduire un dispositif équivalent l'année prochaine, mais met à disposition de qui veut le matériel pédagogique qu'il a constitué. Ce dispositif pourrait se limiter aux saisons automne/hiver. La diapositive présentée est jointe au compte rendu.

Vincent CAESTECKER témoigne de l'intérêt de l'initiative, en soulignant la difficulté d'avoir un groupe hétérogène d'au moins 3 niveaux échiquéens.

Le Président invite ensuite Julien HOLVECK à expliquer la réflexion menée sur la communication depuis l'été dernier. Les résultats sur le sondage sont restitués, la stratégie de communication imaginée est partagée et a guidé à la mise en place de 2 actions phares, un site internet repensé et une lettre mensuelle d'information. Les membres présents apprécient ce dernier support. Plusieurs témoignent que Facebook pourrait être un bon support pour diffuser des actualités en s'appuyant sur des photos.



DUNKERQUE ECHECS

Association déclarée n°W594005210

SIRET 804 966 398 00013

Siège social : MVA, rue du 11 Novembre 1918 – 59140 Dunkerque

Le Comité Directeur soumet la proposition de payer un forfait « basique » près de 12€/mois pour poursuivre le développement du site internet, et notamment sa fluidité d'utilisation.

Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 27, unanimité

La proposition est approuvée.

Le Comité Directeur soumet la proposition suivante au vote de l'Assemblée Générale : **la cotisation du club saison 2023-2024 est fixée à 20€ + licence FFE.**

Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 27, unanimité

La proposition est approuvée.

Le Président explique que conformément à nos statuts, cette AG est aussi une AG électorale pour la moitié du Comité Directeur. Les fauteuils de Eric QUESNEY et de Jean-Claude WARYN sont en fin de mandat. Les 2 membres sortants se représentent. Aucun autre candidat ne se déclare.

Le Président fait procéder au vote.

Eric QUESNEY est réélu à l'unanimité.

Jean-Claude WARYN est réélu à l'unanimité.

Le Président présente ensuite les perspectives pour le club. Il aborde les animations estivales, jeu géant sur la digue et simultanée avec Sophie Milliet organisée le dimanche 27 août. Il donne rendez vous à tous à Dunkerque en Survêt les 2 et 3 septembre. Les adhérents sont appelés à participer et à venir aider lors de ces différentes manifestations.

Concernant le jeu géant, le Président informe l'assemblée des difficultés de mise en œuvre cette année. Un échiquier en dalles n'a pas pu être installé malgré la proposition faite à l'été dernier, une solution de peinture après avoir été envisagée a été écarté en mars dernier. Le service de la ville propose 3 solutions d'échiquier mobile. Le Président présente ces 3 solutions, en précisant les avantages et inconvénients qu'il perçoit des 3. L'Assemblée réagit vivement et regrette qu'aucune solution en dur n'ait été mise en œuvre. L'Assemblée conseille au Président de resuggérer une peinture éphémère comme utilisée sur les trottoirs pour les certains événements. A défaut, elle recommande l'utilisation des cases plastiques clipsables (option 3).

Le Président fait mention des actions envisagées pour la prochaine rentrée. Ensuite il commente les 2 chantiers que le club pourrait mettre en œuvre la saison prochaine. L'organisation d'une rencontre entre écoles de la ville qui bénéficient du dispositif de Class'Échecs de la FFE. Une équipe de bénévoles sera nécessaire pour l'organisation, la logistique et l'arbitrage d'un tel événement.

Enfin, un système de cours d'échecs par niveau pourrait être structuré, un Maître pour former les joueurs des équipes d'interclub, qui eux dispenseront en contrepartie des cours aux autres membres de l'association.



DUNKERQUE ECHECS

Association déclarée n°W594005210

SIRET 804 966 398 00013

Siège social : MVA, rue du 11 Novembre 1918 – 59140 Dunkerque

En conclusion, Monsieur BLOT félicite l'association Dunkerque Echecs pour la qualité de l'assemblée générale et pour son dynamisme sur le territoire.

Madame CASTEL rappelle l'importance de l'engagement bénévole pour la vie associative en général et se dit satisfaite de ce qu'elle a entendu ce soir. Elle dit avoir pris beaucoup de notes. Elle se propose de transmettre au Président les contacts utiles à la recherche de subvention au niveau du département et de la région afin que l'association puisse s'appuyer sur tous les supports de financement possible.

Le Président remercie Madame CASTEL et Monsieur BLOT de leur présence, ainsi que l'ensemble de l'assemblée et invite à un verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h35.

Le Secrétaire,
Eric QUESNEY

Le Président,
Thibaut MAUGENEST



L'Assemblée Générale



*Le Comité Directeur, Madame CASTEL
et Monsieur BLOT*